



# Fiche projet - Projet d'accès à l'eau, à l'assainissement, et à l'éducation en zone rurale au Togo



## Informations générales

### PROJET EN COURS

**Date de début** : décembre 2024

**Date de fin** : décembre 2026

**Localité** : TOGO, Afrique de l'Ouest, région des Plateaux et région Maritime

**Zones d'intervention** : Afrique de l'Ouest

**Pays d'intervention** : Togo

**Budget** : 178840

**Financeurs régionaux** : --

**Financeurs nationaux** : --

**Autres financeurs** : Métropole de Grenoble, Agence de l'eau Rhone Méditerranée Corse,

**Secteurs d'intervention** : Action sociale, Croissance économique emploi, Déchets, Eau - Assainissement, Éducation à la citoyenneté mondiale, Enseignement - Formation, Environnement, Santé

### Objectifs de Développement Durable



## Porteur du projet

### Terre Citoyenne et Solidaire

**Type de structure :** ASSOCIATIONS, Antenne d'association nationale

**Pays d'intervention :** [Togo](#)

**Adresse :** 30 rue andré Lacaze, 33200 Bordeaux

**Représentant :** Mme Chloé Serveille

Terre Citoyenne et Solidaire est une association de jeunes créée en 2012 et implantée depuis 12 ans en France et au Togo notamment dans le domaine de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'éducation. Nous vous sollicitons ici dans le cadre d'un projet ayant pour objectif la réalisation de 8 forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH), la construction de 2 blocs de latrines scolaires ainsi que d'une école primaire.

Les enjeux du projet sont les suivants :

- Fournir des infrastructures de qualité (simples, robustes et adaptées au contexte local) en s'appuyant sur la coopération entre les acteurs publics et privés.
- Assurer la pérennité des ouvrages via une collaboration étroite avec les bénéficiaires (tarification de l'eau, implication des usagers, formation initiale et continue), les structures étatiques et deux ONG togolaises (suivi).
- La sensibilisation des populations à la préservation des ressources en eau et aux bonnes pratiques d'hygiène.

La pérennité de nos ouvrages est rendue possible par une collaboration étroite avec les bénéficiaires et nos partenaires associatifs togolais depuis plus de 10 ans : Symbiose Togo et RES Togo. La sélection minutieuse des villages bénéficiaires, le lien de confiance créé avec les populations ainsi que notre solide ancrage local sont gages de succès. A ce jour, nous avons déjà réalisé ou rénové plus de 40 forages et construit 9 écoles dans cette zone témoignant de notre capacité à mener à bien ce projet. Le suivi trimestriel de l'ensemble de nos ouvrages est une garantie supplémentaire pour assurer leur pérennité.

---

## Contexte

Si le besoin est omniprésent, il s'agit de bien sélectionner les villages les plus aptes à accueillir le projet. Des prospections et enquêtes sociales sont donc menées conjointement avec nos partenaires togolais :

Nous concentrons nos projets dans des zones géographiques circonscrites permettant une expertise de la zone d'intervention et un suivi efficace sur long terme tout en rationalisant les dépenses.

En dehors des données techniques, nous nous intéressons à la motivation des villageois et à leur capacité à s'organiser autour de ce projet. Il est essentiel pour nous de pouvoir nous appuyer sur les compétences et la volonté des villageois : nous ne travaillons d'ailleurs quand dans des villages qui nous sollicitent. Ainsi nous avons la certitude qu'il ne s'agit pas d'une demande induite mais d'une volonté directe de ces villages de se mobiliser pour le développement de leur communauté.

Pour nos projets nous ciblons les localités rurales de moins de 1500 habitants gravement touchées par la précarité. Les maladies liées à une eau insalubre et au manque d'assainissement sont la 1ère cause de mortalité dans les zones rurales togolaises.

Nous insistons sur la complémentarité de trois axes pour proposer une réponse globale et efficace :

- **Eau potable** : Les villages bénéficiaires n'ont aucun accès à l'eau potable à proximité. Les ressources sont des points d'eau de surface en particulier des marigots (points d'eau stagnante souvent situés dans des zones avec des chemins escarpés décuplant la pénibilité de la corvée d'eau) collectant les eaux souillées du ruissellement (déjections humaines et animales, produits toxiques, pesticides, etc). Le niveau d'insalubrité et les risques sanitaires sont maximaux. Nous avons sélectionné ici les villages les plus précaires dans lesquels le taux d'accès

à l'eau potable est de 0% et les points d'eaux inhumains.

- **Assainissement** : Dans les localités sélectionnées, la situation sanitaire est extrême puisque la défécation à l'air libre est généralisée. Elle a lieu soit en forêt, soit dans des latrines traditionnelles sans toit ni intimité. Ces dernières ne représentent pas une option satisfaisante que ce soit sur le plan sanitaire, écologique ou social. Cette situation est à l'origine d'une situation sanitaire critique et une pollution majeure de l'environnement.
- **Éducation** : L'absentéisme scolaire et le travail infantile sont des fléaux liés d'infrastructure et de la charge financière que représente l'inscription annuelle pour les familles. Dans le village que nous ciblons, il n'existe pas de bâtiment scolaire. Témoignage de leur motivation, les parents d'élèves se sont mobilisés pour construire des salles sous forme de paillotes avec des matériaux rustiques. Les intempéries et incendie ont détruit leurs efforts et les espoirs éducatifs pour leurs enfants. L'éducation est la base fondamentale de tout projet de développement et donc au cœur de notre projet.

## **Cohérence avec les politiques locales**

### **1. Secteur eau potable**

L'État togolais n'a malheureusement pas la puissance financière pour mettre à disposition un service d'eau potable et d'assainissement dans toutes les localités rurales. Notre objectif n'est pas de nous substituer à l'Etat mais de soutenir le service public au profit des populations dans le besoin. Conformément à la politique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), TCS s'efforce de travailler en partenariat avec tous les échelons des services déconcentrés et décentralisés de l'Etat afin de favoriser le développement autonome du pays et permettre une planification efficace. Nous travaillons donc en collaboration à toutes les étapes du projet :

- **Études préalables** : les villages sont identifiés en collaboration avec les directions régionales de l'hydraulique, responsables de la politique régionale de l'eau. Elles cartographient les besoins, les ouvrages et les zones à risque d'échec. Elles nous informent des projets en cours dans la zone afin d'éviter les doublons. Les Communes, via leur connaissance précise des territoires et des villages isolés, participent également activement à cette étape de planification.
- **Formation des Associations d'usagers** : elle est assurée par l'agent formant préfectoral assisté par nos partenaires associatifs togolais.
- **Choix du type d'ouvrage** : les pompes à motricité humaine ont été retenues, conformément au Code de l'eau, pour les localités rurales dont la population bénéficiaire est inférieure ou égale à 1500 habitants.
- **Suivi technique** : la direction régionale assure un suivi technique des travaux afin de garantir la qualité des ouvrages mis à disposition des populations.
- **Remise d'ouvrage** : les ouvrages sont remis à la direction régionale et référencés selon un numéro IRH.
- **Réparations** : les réparations des pompes sont réalisées par les agents réparateurs mis à disposition par l'Etat via son agent formant préfectoral. Le coût des réparations est assumé par l'association d'usagers.
- **Suivi** : l'agent formant est chargé d'assurer un suivi trimestriel de l'ensemble des ouvrages sous sa responsabilité afin de remettre un rapport à la direction régionale.

Par ailleurs, l'Etat s'engage aux côtés des associations pour soutenir les actions en faveur du développement. Tout d'abord, il met à disposition des ONG les compétences et les acteurs précités. Ensuite, sur le plan financier, nos projets sont exemptés de TVA. Tous nos devis sont donc présentés HT car nous ne payons pas les 18% de TVA habituellement dus au Togo.

### **2. Secteur assainissement**

Pour le secteur rural, le Ministère de la Santé a élaboré, en partenariat avec l'Union Européenne, le « Guide Opérationnel de l'Assainissement Autonome des Excrétas et Eaux Usées au Togo ». Les choix techniques retenus dans le projet que nous vous présentons sont en lien étroit avec ce document pour proposer des infrastructures en accord avec les normes et habitudes de gestion locales. Conformément à la Politique Nationale d'Hygiène et d'Assainissement du Togo (PNHAT), nous proposerons des infrastructures d'assainissements autonomes, écologiques et durables. Nous avons collaboré avec les autorités sanitaires (directions régionales de l'hygiène et de l'assainissement) et acteurs décentralisés (communes et

associations d'usager) pour la partie conception et planification. S'agissant de la formation des comités assainissement et de la sensibilisation des bénéficiaires, nous collaborons avec les hygiénistes des directions régionales.

### 3. Secteur éducation

Les travaux de réalisation d'écoles primaires sont très codifiés et TCS respecte les normes de l'Etat togolais qui assure par ailleurs un suivi conjoint des travaux. Le bâtiment est remis au Ministère de l'Education togolais qui fournit le personnel adéquat.

NB : Après concertation avec les autorités locales (directions régionales de l'hydraulique et de l'assainissement) et les instituts de coordination en France (PS-Eau notamment), il n'existe aucun projet en cours ou programmé dans les villages identifiés. Pour rappel, nous avons retenu ces villages car ils sont isolés, enclavés et non atteignables par les programmes et ONG ne disposant pas d'un ancrage local fort.

#### Diagnostic préalable

Au cours d'une mission réalisée en octobre 2023, nous avons mené plusieurs enquêtes de besoin en particulier via des réunions communautaires puis en sous-groupes (femmes, enseignants, enfants, groupe de jeunes etc.). Le résultat de témoigne de l'extrême précarité des villages sélectionnés puisque les trois pratiques les plus à risque sont retrouvées dans notre zone d'intervention : défécation à l'air libre, points d'eau insalubres et faible pratique du lavage de mains.

Concernant le projet d'accès à l'éducation, nous travaillons depuis plus de 3 ans dans le village d'Agbénohévi et y avons réalisé un forage PMH en 2021. Les conditions de scolarisation des enfants y sont alarmantes : nous avons pu constater lors de l'une de nos missions que l'école primaire, initialement construite en paille, a été totalement détruite par le feu en 2022. Depuis cet événement, de nombreux enfants sont retournés aider leurs parents aux champs. L'urgence d'un nouveau bâtiment scolaire durable est extrême.

## **Publics concernés**

Les localités sélectionnées pour ce projet ont été choisies avec soin. Il s'agit de localités rurales de moins de 1500 habitants gravement touchées par la précarité, avec des besoins primaires non satisfaits et l'absence de services publics. Nous cibons des zones enclavées, dépourvues d'aide internationale, accessibles grâce au réseau local que nous avons su développer au fil des années. Ces communautés n'ont aucun accès à l'eau, à l'électricité ni à des systèmes d'assainissement. En conséquence, la mortalité infantile, le décrochage scolaire et le travail infantile y sont très répandus faute de conditions décentes d'éducation et d'accès à l'eau dans les écoles.

Ce projet permettra de fournir de l'eau potable à environ 6000 personnes. Si l'ensemble des villageois sont concernés, nous cibons plus particulièrement :

- **Les femmes** : très souvent responsables de l'hygiène domestique et de la corvée d'eau.
- **Les enfants** : Premiers touchés par les maladies hydriques et le péril oro-fécal. Le cadre scolaire offre par ailleurs un cadre idéal pour la sensibilisation.

Quant aux latrines, elles seront construites dans la région des Plateaux et bénéficieront à environ 700 collégiens.

A Agbénohévi, ce sont plus de 150 élèves, du village et de ses alentours, qui bénéficieront des infrastructures scolaires chaque année.

L'association Eau, Assainissement et Éducation, permet ainsi un projet complet et équilibré pour proposer une réponse adaptée aux besoins de l'enfant.

## **Partenaires locaux**

- **SYMBIOSE TOGO**

Responsable : Thonou Ayao Arnaud, président de Symbiose Togo

Domaine d'intervention : Association humanitaire ayant pour but de promouvoir le développement durable des populations, l'accès à l'éducation, à la santé, à l'alimentation et l'eau.

- **RES TOGO, Réseau d'échanges solidaires**

Responsable : Magnon Ahouté Komi, président de RES

Domaine d'intervention : Association qui œuvre activement pour l'éducation des jeunes togolais, le développement des zones rurales (villages) et l'accès aux besoins vitaux pour tous (eau)

La longue expérience commune (12 ans) et les projets menés ensemble nous garantissent leur sérieux et leur dévouement. Ces bénévoles sont des personnes compétentes ayant un haut niveau d'exigence. Les membres des conseils d'administration sont formés dans différents domaines : développement, sociologie, hydraulique, santé, etc. Par ailleurs, leurs compétences, leur connaissance du terrain et des dialectes sont essentielles à la réussite de nos projets communs. Leur présence toute l'année auprès des communautés leur permet :

- De participer à l'étude diagnostique, à la définition des besoins et à la mise en œuvre du projet
- De participer à la formation initiale et continue des associations d'usagers et de les soutenir dans leurs démarches
- D'accompagner les bénéficiaires du projet en poursuivant régulièrement le travail d'éducation et de sensibilisation des populations à l'hygiène et à la bonne gestion d'un point d'eau.
- D'assurer un suivi très régulier des ouvrages (mensuel puis trimestriel) afin de garantir leur pérennité
- D'être un relais local pour communiquer avec les instances gouvernementales

Ainsi, ils prennent ici la responsabilité de Maître d'ouvrage délégué avant la remise d'ouvrage à la Direction Régionale de l'Hydraulique.

## Objectifs du projet

Nos projets répondent aux Objectifs de Développement Durable :

- Implanter un système autonome et durable d'assainissement et d'eau potable (ODD 6 et 11)
- Fournir des infrastructures de qualité, équitables et respectueuses de l'environnement (ODD 5, 9, 10 et 11)
- Soutenir les acteurs locaux du développement et les structures publiques en charge dans le cadre de la coopération décentralisée (ODD 3 et 11)
- Assurer la pérennité des ouvrages via une collaboration étroite avec les bénéficiaires, les structures étatiques et deux ONG togolaises (ODD 9 et 11)
- Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et à l'usage de l'eau potable (ODD 3, 6 et 11)
- Renforcer les compétences locales dans la gestion de l'eau et la gestion financière liée à la tarification de l'eau dans des comités eau paritaires (ODD 5 et 11)
- Lutter contre les maladies hydriques, première cause de mortalité au Togo (ODD 3)
- Diminuer la pénibilité de la corvée d'eau pour les femmes et les enfants (ODD 3, 5 et 10)
- Améliorer l'accès à l'éducation (ODD 4 et 10) en améliorant les conditions d'apprentissage
- Lutter contre le travail infantile en assurant la continuité et la qualité de l'enseignement et en réduisant le risque de décrochage scolaire (ODD 4)
- Promouvoir l'enseignement secondaire (ODD 4)

Les objectifs spécifiques sont :

- Assurer une source pérenne d'eau potable pour des villages enclavés incluant environ 6000 personnes qui en étaient jusqu'ici dépourvues via la construction de 8 forages équipés de pompe à motricité humaine ;
- Lutter contre les maladies hydriques et le péril fécal en construisant des latrines scolaires pour 550 élèves ;
- Fournir des conditions décentes d'apprentissage pour 150 élèves en construisant des bâtiments scolaires adaptés et sécuritaires et d'améliorer le niveau de l'enseignement primaire en milieu rural en dotant les écoles en matériel pédagogique.

En somme, nous nous appuyons sur la complémentarité Eau - Assainissement - Éducation pour promouvoir un projet de développement global au cœur duquel l'enfant tient une place privilégiée.

## Activités

- Réalisation de 8 forages équipés de PMH
- Réalisation de 2 complexes de latrines scolaires
- Construction d'une école primaire dotée de matériel pédagogique

## Résultats

Grâce à l'implantation de ces systèmes autonomes et durables gérés par les bénéficiaires, les résultats attendus sont :

- Augmentation du nombre d'habitants desservis en eau potable
- Taux optimal de fréquentation des ouvrages
- Absence de recours aux eaux de ruissellement pour l'eau de boisson
- Diminution du taux d'incidence et de la mortalité liée aux maladies hydriques et diarrhéiques
- Diminution du recours aux soins
- Augmentation du nombre d'élèves scolarisés
- Diminution du taux d'absentéisme scolaire
- Amélioration des résultats scolaires des élèves
- Augmentation du nombre d'élèves poursuivant leurs études au collège et lycée
- Absence de défécation à l'air libre en milieu scolaire

Au total, ces projets visent l'amélioration de l'accès à l'éducation, à l'eau potable et à l'assainissement afin de lutter contre le péril fécal, les maladies hydriques, le travail infantile, le décrochage scolaire...